



à Namur,

Le climat J'en fais MON affaire !

Plan
air climat
énergie
2030



Le climat change, Namur agit !

Plus personne ne peut l'ignorer, notre début de millénaire est marqué par des enjeux cruciaux en matière de lutte contre le dérèglement climatique et de souci de préservation de la biodiversité.

Namur en subit les premières conséquences depuis plusieurs années.

Agir n'est donc plus un choix mais une nécessité.

Notre déclaration de politique communale souligne notre volonté de poursuivre et accélérer la concrétisation de notre cap politique pour nous permettre de vivre sur un territoire résilient.

Nous avons besoin de toutes les forces vives pour que notre ville atteigne ses objectifs climatiques et de biodiversité.

Ce document vise à comprendre les enjeux de notre territoire. Il propose à chacune et chacun d'entre nous de participer à cette démarche de résilience : s'adapter au réchauffement et en même temps lutter contre l'aggravation de celui-ci.

Je souhaite que ce document éclairant nous encourage à agir, nous aide à nous convaincre de modifier certaines de nos habitudes, et à nous impliquer collectivement dans une indispensable transition environnementale.

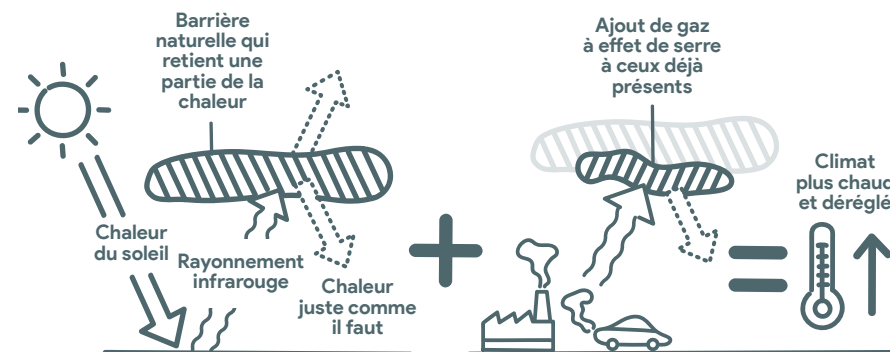
Stéphanie Scailquin,
Échevine de la Transition Écologique,
Ville de Namur

Mais que se passe-t-il avec nos gaz à effet de serre ?

L'effet de serre est un phénomène naturel au cours duquel une partie du rayonnement solaire est piégée dans l'atmosphère, créant ainsi les conditions climatiques propices au développement de la vie sur Terre.



En ajoutant brusquement dans l'atmosphère des quantités croissantes de gaz à effet de serre provenant principalement des énergies fossiles, ce processus est amplifié et le climat se réchauffe davantage.



C'est pour cette raison que nous rencontrons d'importantes perturbations climatiques ces dernières années. Nos modes de vie et habitudes de consommation doivent être repensés afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Le dérèglement climatique est une réalité et ses effets se font déjà ressentir globalement et localement.

C'est pourquoi la Ville de Namur a adopté un nouveau Plan Air Climat Énergie 2030 (Plan Climat) ambitieux visant à adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique et à réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.



Ce plan comporte deux parties



PARTIE 1

Un diagnostic
des émissions et des
vulnérabilités du territoire
aux changements
climatiques

PARTIE 2

Un Plan d'action
qui recense les actions
à mettre en oeuvre
pour rencontrer les
objectifs

DIAGNOSTIC

Quelles sont les principales vulnérabilités à Namur ?

Un diagnostic des vulnérabilités a permis d'évaluer la sensibilité du territoire aux changements climatiques et sa capacité à y faire face.

Quatre vulnérabilités sont ici épinglées pour Namur, en fonction de leur impact sur la population et le territoire.

Inondations



Vagues de chaleur et îlots de chaleur urbains



Déclin de la biodiversité



Agriculture fragilisée et sécurité alimentaire menacée



Quelles sont les principales sources d'émission de gaz à effet de serre à Namur ?

Bâtiments
résidentiels
44,2 %



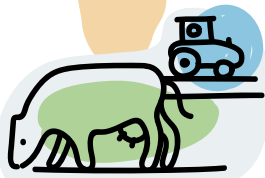
Commerces
et industries
37,6 %



Transport
routier
17,3 %

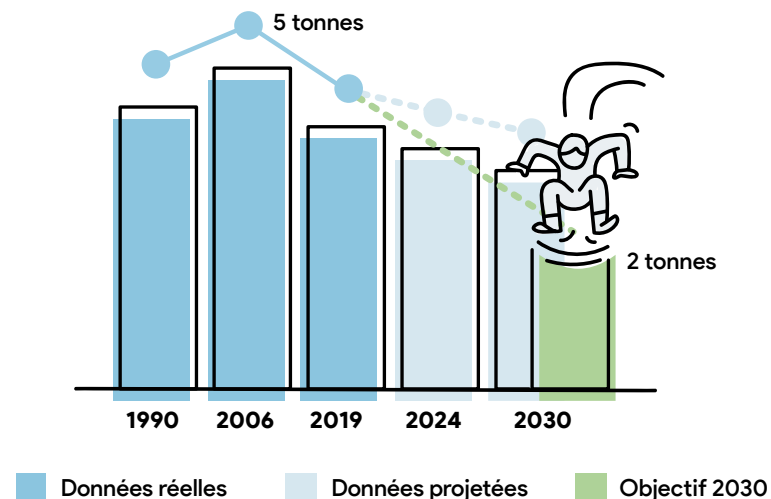


Agriculture
0,9 %



Où en sommes-nous dans la réduction des émissions à Namur ?

Courbe de nos émissions entre 1990 et 2019
et projections pour les années suivantes



Redoublons d'effort pour modifier la trajectoire
par rapport aux objectifs fixés.

C'est ensemble que nous y arriverons !

Quelles solutions face aux changements climatiques ?

Pour faire face à ces défis, il est indispensable de mettre en place **des actions pour adapter le territoire et réduire les émissions** de gaz à effet de serre. C'est précisément ce que contient le Plan d'action de la Ville en faveur du climat.

Namur n'a pas attendu pour agir !

La Ville de Namur est engagée et agit au quotidien depuis de nombreuses années en faveur de l'énergie, du climat et de l'environnement.

Voici les grandes étapes des démarches climatiques menées par la Ville.

2020-2021



Réalisation de l'étude sur l'adaptation du territoire communal aux changements climatiques

Diagnostic des vulnérabilités du territoire face au dérèglement climatique et recommandations pour y faire face

2020



Déclaration de l'état d'urgence climatique et environnementale par la Ville

Augmentation de l'ambition de réduction des gaz à effet de serre de 20 % à 55 % d'ici à 2030

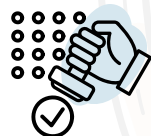
2020-2022



Mise en place d'un Panel Citoyen pour le Climat afin d'impliquer la population namuroise dans l'établissement du plan d'action en faveur du climat

Composé d'une vingtaine de Namuroises et Namurois tirés au sort parmi des volontaires

2015



Adoption et mise en œuvre du Plan Climat 2020 de la Ville

Ce plan contient 25 actions d'atténuation

2020-2024



Poursuite des actions et élaboration du Plan Climat 2030

Ce plan rencontre 75% des recommandations du Panel Citoyen pour le Climat

2025 ... 50



Mise en œuvre renforcée du plan pour tendre vers la neutralité carbone

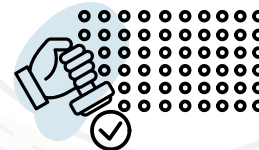
2013



Adhésion de la Ville à la Convention des Maires

= initiative européenne reposant sur un engagement de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre

2024



Adoption du Plan Climat 2030 de la Ville et modification de la trajectoire pour tendre vers les objectifs

Ce plan contient 138 actions d'atténuation et d'adaptation

LE PLAN D'ACTION EN UN COUP D'ŒIL

13 objectifs stratégiques
déclinés en 138 actions

Ce Plan d'action se veut évolutif.

Il sera évalué chaque année et adapté
en fonction des résultats de mise en
œuvre et des nouvelles opportunités.

Réduire les émissions au niveau de l'administration



Un territoire avec des rues
et des bâtiments publics
plus intelligents



Un territoire avec une mobilité
« bas carbone » pour le
personnel communal



Un territoire avec une
administration communale
aux pratiques durables

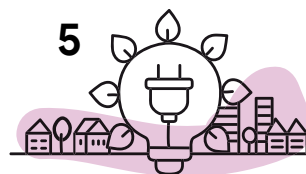


Un territoire avec des
logements sobres et
performants



Un territoire avec des déchets
limités et bien gérés

Réduire les émissions au niveau du territoire



Un territoire avec une
production et une
consommation d'énergies
renouvelables locales



Un territoire où la
population agit ensemble
pour le climat



Un territoire avec une mobilité
apaisée, active et partagée



Un territoire avec des entreprises
incitées à adopter l'économie
circulaire et durable



Un territoire avec un
secteur tertiaire mobilisé
pour diminuer son
empreinte carbone

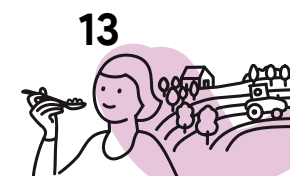
Adapter le territoire



Un territoire avec une
gestion responsable de
l'eau de pluie dans son
abondance et sa rareté



Un territoire avec des
espaces publics végétalisés
et rafraîchissants



Un territoire avec une
production alimentaire
renforcée, locale et résiliente

Zoom sur les grands axes thématiques du Plan Climat



Un territoire qui s'adapte pour être plus résilient

Adapter notre territoire pour anticiper et limiter les impacts du dérèglement climatique est essentiel pour renforcer la résilience territoriale et faire face aux crises et à leurs conséquences.

À Namur, cela passe par la mise en place de stratégies concrètes pour **lutter contre les inondations**, en améliorant les infrastructures et en développant des systèmes de gestion des eaux pluviales.

La **lutte contre les vagues de chaleur** se fait par la végétalisation des espaces publics, créant ainsi des îlots de fraîcheur et améliorant la qualité de vie.

La **résilience alimentaire** est renforcée, d'une part, par le soutien à l'agriculture locale et durable et, d'autre part, par l'encouragement des circuits courts.



Ces actions collectives permettent non seulement de réduire les vulnérabilités face aux changements climatiques, mais aussi de construire une ville plus verte, plus solidaire et mieux préparée pour l'avenir.



Dans le cadre de sa piétonnisation, le centre-ville de Namur se métamorphose pour donner naissance à un espace apaisé, végétalisé et convivial.

La végétalisation participe à une meilleure qualité de l'air et crée des zones de rafraîchissement grâce à l'évapotranspiration et l'ombrage apportés par la végétation.

La gestion des eaux y est également repensée, en améliorant la capacité d'infiltration des eaux de pluie et son utilisation pour alimenter directement les plantations.

Plus d'informations sur le piétonnier
www.pietonnier.namur.be



Un bâti énergétiquement performant

Les bâtiments sont la principale source d'émission de GES sur notre territoire, en raison de leur consommation d'énergie.

La rénovation énergétique du bâti existant est donc prioritaire pour réduire la consommation et l'empreinte carbone de Namur.

Cette rénovation énergétique inclut différents aspects : isolation, modernisation des systèmes (chauffage, ventilation, etc.), intégration des énergies renouvelables, consommation énergétique raisonnée, etc.



Sur cet enjeu, la Ville s'est fixé comme objectifs :

- d'améliorer la performance énergétique des bâtiments publics dans la perspective d'atteindre la neutralité carbone en 2050
- d'augmenter le taux de rénovation des bâtiments résidentiels par le lancement de projets de rénovations groupées

Plus d'infos sur l'accompagnement à la rénovation énergétique
www.namur.be/ruenovation

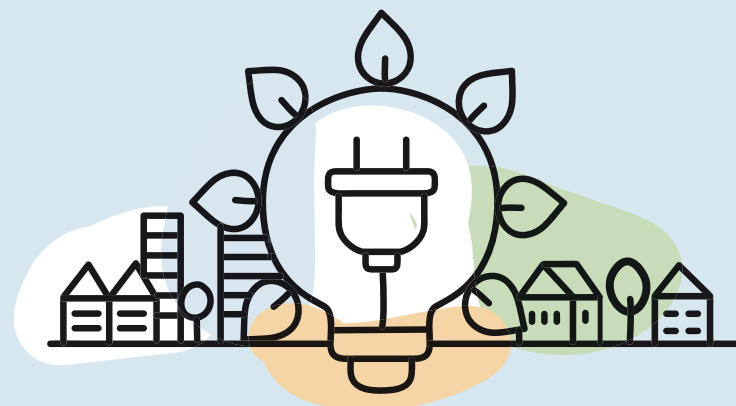


Une transition énergétique locale

Une transition énergétique efficace implique l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, mais pas seulement. Il est également indispensable de réduire la part d'énergie fossile au profit des énergies renouvelables locales. Leur production au sein même du territoire permet d'en accroître l'autonomie énergétique.

Dans cette perspective, la Ville soutient le développement des énergies renouvelables sur le territoire, entre autres, par :

- le placement de panneaux solaires sur des bâtiments communaux
- la mise en place d'une communauté d'énergie renouvelable
- le développement de la filière biomasse



La Ville travaille à la mise en place d'une communauté d'énergie renouvelable pour favoriser la production et la consommation locales d'électricité*.

Plus d'infos sur la communauté d'énergie renouvelable de la Ville
www.namur.be/cer



* Une communauté d'énergie renouvelable est un groupe de personnes, d'autorités locales ou d'entreprises qui se réunissent pour produire, consommer, stocker et partager de l'énergie renouvelable produite localement avec une stabilité du prix de l'énergie garantie.

Une mobilité apaisée, active et partagée

Pour réduire nos émissions, il est indispensable de repenser nos modes de déplacement.

Parmi les priorités du Plan d'action : le développement des infrastructures pour les piétonnes, piétons et les cyclistes, la facilitation de l'intermodalité (utilisation de plusieurs modes de transport lors d'un déplacement), le soutien aux initiatives de mobilité partagée (vélos partagés, covoiturage...).

En effet, Namur est pleinement engagée dans l'aménagement de cheminements piétons et pistes cyclables, la création de parkings P+R, le stationnement vélo en gare ou aux arrêts TEC. L'extension du piétonnier conduira à un centre-ville plus apaisé, végétalisé et convivial.



Sur la question de la mobilité, la Ville s'engage à renforcer le développement des alternatives à la voiture individuelle et à encourager la transition vers des véhicules propres.

En Belgique, 60% des déplacements de moins de 5km sont effectués en voiture. Or, ces déplacements pourraient faire l'objet d'un transfert modal vers des modes de déplacements plus actifs (bus, vélo, à pied)*.

Retrouvez plus d'informations sur l'observatoire de la Mobilité de la Ville
www.namur.be/observatoire-mobilite



* source : A New Deal for Mobility in Belgium, Deloitte, mai 2019



Une consommation rationnelle et sobre en ressources

Adopter une consommation rationnelle et sobre en ressources est essentiel.

C'est en combinant améliorations technologiques et changement des comportements vers plus de sobriété que les ressources naturelles pourront être préservées et que des objectifs climatiques ambitieux pourront être atteints.

Il existe des mesures simples pour adopter un mode de vie plus sobre : baisser le chauffage de 1°C à 2°C, acheter moins mais local, consommer moins de viande, installer des réducteurs de débit d'eau, garder ses appareils plus longtemps, réduire le poids de son empreinte numérique en triant ses mails...



Le saviez-vous ?

• **Si le secteur informatique était un pays, il serait le 3^e consommateur d'électricité dans le monde ! D'où l'importance de réduire son empreinte numérique*.**

• **Qu'est-ce que la sobriété ? Quels sont ses bénéfices ? Comment la mettre en pratique ?**

Tour d'horizon sur écoconso
urlr.me/5uSc9U

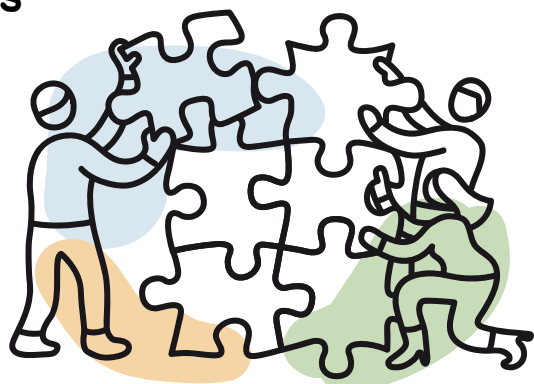


* source : <https://www.iea.org/statistics/electricity>



Des acteurs mobilisés : relevons ensemble le défi des changements climatiques

Le Plan Air Climat Énergie 2030 de la Ville de Namur est ambitieux, mais pour une transition réussie, la participation de la population est essentielle. Il est une invitation à partager, à s'engager, à être actrice et acteur de cette transition indispensable.



Concrètement, que puis-je faire
en tant que citoyenne ou citoyen ?

1

**Réaliser mon bilan
carbone individuel**
à l'aide du calculateur
de l'AwAQ (Agence
wallonne de l'Air et du
Climat).

urlr.me/ptn7y2



2

**Fixer des objectifs pour
réduire mon empreinte
carbone** en privilégiant
les actions qui sont le
plus à ma portée et qui
ont le plus d'impact.

[www.namur.be/
charte-climat](http://www.namur.be/charte-climat)



3

**Agir progressivement
(une action à la fois)**
en s'inspirant d'une liste
d'actions concrètes
proposée par l'asbl
écoconso.

urlr.me/VPJzc5



**Le dérèglement climatique est un défi
global, mais il se gagne à l'échelle locale.
Chacune et chacun avons un rôle à jouer.
C'est ensemble, à travers des actions
collectives et individuelles, que nous
rendrons notre ville plus résiliente face
aux enjeux climatiques !**



En savoir plus sur le Plan Climat de la Ville de Namur
www.namur.be/plan-climat



**Plan
air climat
énergie
2030**



**NAMUR
CAPITALE**

Pour en savoir plus

Service Air Climat Énergie

energie-climat@ville.namur.be

climat.namur.be

NAMUR
CONFLUENCE
DES FUTURS



**Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie**
EUROPE

